

Étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre

ANLCI
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

opco
2i
COMPÉTENCES
INDUSTRIELLES

**L'OBSERVATOIRE
COMPÉTENCES
INDUSTRIELLES** opco
2i

Juin 2025

Étude sur les pratiques des entreprises industrielles en matière de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Synthèse

Convaincus que la lutte contre l'illettrisme et la maîtrise des compétences de base, y compris numériques, contribuent à la sécurisation des parcours professionnels et à l'intégration des transformations impactant l'emploi et les compétences de l'industrie, **l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) et OPCO 2i ont formalisé leur collaboration par un premier accord cadre national triennal.**

Une étude qualitative* sur les pratiques des entreprises en matière de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme a ainsi été lancée par OPCO 2i, avec pour objectifs de :

- ➔ **mieux comprendre les impacts** sur les entreprises,
- ➔ **mieux comprendre les besoins** en la matière,
- ➔ mieux les accompagner en proposant des **ressources et outils**.

** Près de 200 entreprises industrielles ont été consultées dans ce cadre.*

De quoi parle-t-on ?



Une **personne en situation d'illettrisme** ne maîtrise pas la lecture, l'écriture, le calcul, le numérique, après avoir été scolarisée en français.

≠



Une **personne analphabète** n'a pas appris à lire et à écrire, et n'est jamais allée à l'école.

i

Le **Français Langue Etrangère (FLE)** est utilisé pour parler des personnes étrangères qui doivent apprendre le français, lesquelles peuvent avoir par ailleurs des compétences liées à la lecture et l'écriture.

Quelques chiffres

1,7

fois plus de risque pour les ouvriers et employés d'être en forte difficulté avec les compétences de base (lecture, écriture, calcul, numérique).

Des situations d'illettrisme et d'illectronisme liées au niveau de diplôme, au niveau de vie et à la profession.

Les « coûts cachés* » de l'illettrisme

Estimation du coût lié à l'inaction ou de l'action inappropriée de l'entreprise au regard du manque de maîtrise des compétences de base : une perte d'un point de vue de la performance financière estimée entre 2 et 6 % de la masse salariale par an, selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise.

*cf. travaux de Pascal Moulette



4%

de la population française en situation d'illettrisme, soit 1,4 million de 18-64 ans en 2022. La moitié d'entre eux sont en emploi.



14%

des ouvriers et des employés sont en forte difficulté avec les compétences de base contre 8 % pour le total des personnes en emploi.



15,4%

des 15 ans et plus sont en situation d'illectronisme en 2021.



9%

des ouvriers concernés, contre 2% des cadres.

Sources :

Insee, Enquête Formation tout au long de la vie, 2024
Insee, Enquête européenne technologies de l'information et de la communication auprès des ménages (TIC), 2021

Un phénomène protéiforme, dont les impacts sont multiples et diffus, parfois visibles ou indirects et cachés, rendant la problématique complexe à gérer

>> De manière générale

- Un **tabou sociétal** qui perdure en raison d'une association de l'illettrisme avec l'échec individuel ;
- Des **difficultés à aborder le sujet de l'illettrisme**, à le définir et à identifier les moyens d'agir ;
- Une **responsabilité sociale** de l'entreprise dans l'accompagnement du salarié.

>> Dans l'industrie

- **Préjugé que les métiers « techniques » ne sont pas concernés** ;
- **Environnement qui se complexifie** requérant ainsi le renforcement des compétences de base **pour garantir la qualité de production (traçabilité et normes accrues)** et la compétitivité globale ;
- **Risques de sécurité** prégnants ;
- Transition numérique de la chaîne de production et adaptation à **l'industrie 4.0** ;
- **Contraintes de production compromettant des formations longues.**



Focus sur les pratiques innovantes d'entreprises industrielles

>> Des actions de sensibilisation

- Des campagnes de sensibilisation des salariés sur la possibilité d'accompagnement dans les compétences clés ou plus directement sur la déstigmatisation de l'illettrisme.

>> Des actions de repérage

- Des modalités plurielles de repérage des situations d'illettrisme et d'illectronisme déployées (outils numériques, parcours formation, entretiens professionnels, etc.).
- Une formation et un accompagnement des managers pour faire évoluer la posture managériale afin d'aller d'une culture de la performance à une culture de la compétence et ainsi créer un climat de confiance pour parler de l'illettrisme.

>> Des actions d'accompagnement des salariés

- Des formations déployées sur site pour accompagner des salariés et des parcours de carrière formalisés au service de l'employabilité (certification dès le passage de grade).
- Des espaces mis en place pour permettre l'auto-formation des salariés à la carte, en autonomie et sur le temps de travail (en particulier autour du numérique).
- Des actions de mentorat entre salariés.
- Des actions d'adaptation de l'environnement de travail (supports en facile à lire et à comprendre, etc).

Des outils déjà disponibles pour évaluer, renforcer les compétences de base et certification



Ev@gill

Un outil pour mesurer les risques d'exposition des organisations aux situations d'illettrisme.



CléA

Un référentiel d'évaluation permettant de certifier un socle de connaissances et de compétences professionnelles (y compris numériques).



Pix

Le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques.



DUPLEX

Une démarche de formation qui combine l'acquisition des compétences numériques avec d'autres comme la lecture et l'écriture.



Les Bons Clics

Une plateforme et centre de ressources qui teste les publics sur leur niveau de connaissance et les forme sur les bases du numérique et les services en ligne.



Bon à savoir : ces outils sont gratuits ou largement pris en charge, et peuvent être intégrés facilement dans vos démarches RH ou de formation.

>> Les entreprises et leurs salariés témoignent

Une nécessaire articulation des enjeux entre l'illettrisme et l'illectronisme :

- Des problématiques distinctes dans leur définition ;
- Mais des difficultés souvent liées et deux dimensions majeures dans les compétences dites « de base » ;
- Donc des enjeux communs de sensibilisation, repérage et d'accompagnement.



Il peut être plus simple d'aborder dans un premier temps le sujet de l'illectronisme qui est moins tabou. Cela permet de créer un environnement de confiance. »

Des outils ressources mis à disposition par OPCO 2i

>> OPCO 2i propose un guide pratique sur l'illettrisme et l'illectronisme aux entreprises industrielles

Le guide s'articule autour de trois piliers thématiques – **sensibiliser, repérer, accompagner** – pour aider les entreprises industrielles à structurer une démarche interne sur les compétences de base.

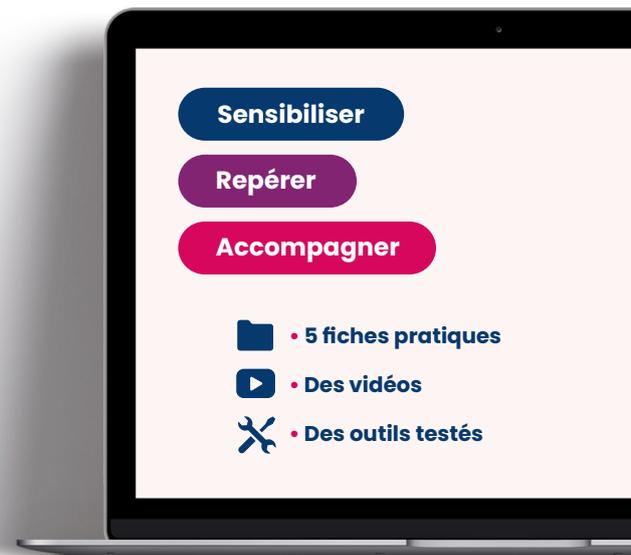
Il a pour but d'**outiller les entreprises** industrielles, familières ou non du sujet, sur la manière **d'appréhender le sujet en interne**, d'identifier les signaux faibles pour **repérer les salariés** concernés et leur **proposer l'accompagnement le plus adapté**, tout en tenant compte des contraintes organisationnelles et logistiques auxquelles l'industrie est soumise.

En rendant visibles et accessibles les ressources existantes, et en s'appuyant sur des **retours d'expérience d'entreprises industrielles**, ce guide pratique a été conçu pour répondre aux besoins d'un public large, du responsable formation ou cadre RH au dirigeant d'entreprise.

L'ambition d'OPCO 2i est ainsi d'instaurer une trajectoire d'accompagnement de chaque entreprise dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, à travers 5 **fiches outils thématiques et préconisations concrètes** :

1. **Déployer** une campagne de communication ;
2. **Mobiliser** l'entreprise ;
3. **Accompagner** les directeurs et managers ;
4. **Repérer** les stratégies de contournement et les signaux faibles ;
5. **Accompagner** les salariés.

Un guide pratique en ligne pour structurer une action efficace en entreprise



Accéder aux outils proposés



Étude réalisée avec l'appui de 

Retrouvez l'étude complète et le guide sur observatoire-competences-industries.fr